



SOMMAIRE

- Séances du conseil en bref
- Actualités municipales
- Loisirs et culture
- Offre d'emploi
- Petites annonces
- Informations pertinentes
- Calendrier

Milot en journal

VOLUME 44

AOÛT 2024

Mot de la Municipalité

L'automne sera chargé cette année, les travaux de réfection des infrastructures sur une partie de l'avenue Lévesque (Duchesne à Pedneault) viendront perturber un peu le déplacement dans ce secteur.

Les travaux d'aménagement du chemin pour le développement du lac Milot vont bon train, et nous espérons être en mesure de mettre les terrains en vente cette année. De l'information sera donnée pour le processus de vente des terrains, dans les journaux et sur notre facebook. Actuellement il y a des terrains disponibles à la vente en deuxième couronne (de l'autre côté du chemin—pas directement au lac) du lac Serein, nous contacter si cela vous intéresse.

Les nouveaux modules de jeux du parc des tout-petits et du site récréotouristique du lac Serein devraient être mis en place avant l'hiver. Les sentiers du Parc Central devraient également se voir agrémenter de quelques luminaires pour la sécurité des usagers.

Les terrains de tennis et pickleball ont un bon achalandage et un tournoi amical devrait avoir lieu en fin de saison. N'oubliez pas le tournoi de balle en fin de semaine (24-25 août).



LE CONSEIL A ADOPTÉ ...

Séance du 8 juillet 2024

Renouvellement de l'entente 9-1-1.

Travaux du développement du lac Milot débutés, autorisation de faire des travaux selon le budget de 131 500\$.

Signature de l'entente de principe pour le renouvellement de la convention collective des employés avec le Syndicat (SCFP section locale 4415) pour une durée de cinq ans.

Engagement de madame Emmy-Rose Tremblay pour l'entretien des terrains municipaux (tonte de pelouse, aménagement paysager, etc.) pour l'été 2024 le tout au salaire horaire de 19.32 \$, avec horaire variable selon les besoins et la température.

Entente avec l'Office d'habitation le Jeannois pour une offre de services pour la tonte de pelouse, et ce, pour une période de trois (3) ans .

Avis de motion et dépôt du Projet de règlement # 02Z-2024, concernant les conteneurs maritimes.

Adoption du règlement #02-2024 encadrant les activités d'hébergement touristique.

Autorisation d'achat de matériel de climatisation pour le 733 Gaudreault et le bâtiment d'accueil du camping.

Notre projet « Aménagement d'un Pickleball » a été approuvé, soit une aide financière de 56 985.52\$ dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité volet II projets structurants. La Municipalité assume un montant de 14 278.38\$ pour un total du projet de 71 263.52\$.

L'échantillonnage des eaux de baignade a été réalisé à notre plage et celle-ci est classée dans la catégorie. A- Excellente.

Le Conseil municipal autorise les travaux d'élagage dans le secteur du chemin du lac Grand-Lac-Clair pour la visibilité des automobilistes versus les marcheurs.

Séance extraordinaire du 5 août 2024

Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt RE2024-01 intitulé **Règlement d'emprunt décrétant une dépense de 1 210 000. \$ et un emprunt de 1 210 000. \$ pour l'exécution de travaux de réfection des infrastructures d'eau, de pluvial et d'égouts de l'avenue Levesque (Pedneault-Duchesne).**

Modification du calendrier des séances ordinaires pour celle de septembre prévu le 9 au **mardi 3 septembre 2024.**

Séances du conseil en bref

Séance du 12 août 2024

Adoption du règlement d'emprunt RE2024-01 intitulé *Règlement d'emprunt décrétant une dépense de 1 210 000\$ et un emprunt de 1 210 000. \$ pour l'exécution de travaux de réfection des infrastructures d'eau, de pluvial et d'égouts de l'avenue Levesque (Pedneault-Duchesne).*

Le Conseil municipal autorise la réalisation de sondage sur l'avenue Lévesque afin de compléter l'information nécessaire à la présentation d'une demande d'aide financière pour la réfection d'une partie du réseau routier municipal soit la partie prioritaire de l'ordre de 1 400 000\$ tel que prévu au plan d'intervention triennal du réseau routier municipal.

Le conseil de Saint-Ludger-de-Milot autorise la présentation d'une demande d'aide financière, après du Ministère des Transports et de la Mobilité durable pour un tronçon de l'avenue Lévesque en direction du parc industriel.

Avis de motion pour un règlement portant le #03Z-2024, pour adopter les grilles de spécifications mises à jour, des règlements d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot (zonage 02-2006, lotissement 03-2006, de construction 07-2006, portant sur les permis et certificats 04-2006, sur les dérogations mineures 06-2006 et sur les plans d'aménagement d'ensemble 05-2006) suite à la révision des divers règlements adoptés depuis 2006.

Le Conseil municipal autorise la vente des terrains de deuxième couronne, du lac Serein au prix de 4.00\$ le mètre carré avec obligation d'un dépôt de 1 500\$, une obligation de construction dans un délai de trois (3) ans, les frais de raccordement à l'aqueduc au frais du propriétaire ainsi que les frais de notaire et arpenteur si requis .

La Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot s'engage à élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion ses actifs municipaux et de transmettre au ministère des Affaires municipales ou de l'Habitation au plus tard le 31 décembre 2026, le sommaire PGA ainsi que les informations requises par ce dernier.

FÊTE DU TRAVAIL

Les bureaux municipaux seront FERMÉS le lundi 2 septembre.

(La séance du conseil aura lieu mardi le 3 septembre à 20h00)

BON CONGÉ!

**Municipalité de
SAINT-LUDGER-DE-MILOT**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale greffière trésorière de la susdite municipalité:

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec le conseil de la Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot a adopté, lors de sa séance extraordinaire tenue le 5 août 2024, une résolution par laquelle elle vient modifier le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024, soit plus précisément celle du 9 septembre 2024 ;

QUE le jour et l'heure du début de la séance sera le 3 septembre 2024 à 20h00 ;

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-Ludger-de-Milot, le 13 août 2024.

Signé : *Rita Ouellet*
Directrice générale, greffière trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER-DE-MILOT

MRC DE LAC SAINT-JEAN-EST

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 02Z-2024**

Aux personnes et organismes intéressés par le projet de règlement 02Z-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 02-2006 et ses amendements en vigueur en vue de :

- **De permettre et d'encadrer l'utilisation de conteneurs maritimes sur le territoire de la Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot ;**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1- Que lors d'une séance tenue le 8 juillet 2024, le Conseil de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot a adopté le premier projet de règlement 02Z-2024, modifiant le règlement de zonage numéro 02-2006 et ses amendements en vigueur en vue **de permettre et d'encadrer l'utilisation de conteneurs maritimes sur le territoire de la Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot.**
- 2- Que le projet de règlement sous le numéro 02Z-2024, contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 3- Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu **le mardi 3 septembre à 18h00** à la salle du Conseil municipal. L'objet de cette assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et les conséquences de leur adoption.
- 4- Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures habituelles d'ouverture.

Donné à SAINT-LUDGER-DE-MILOT
Ce 21 août 2024

Rita Ouellet
Madame Rita Ouellet
D.G. greffière trésorière

La vidange des boues septiques se fera dans la semaine du 30 septembre 2024

Voici les étapes à faire avant l'arrivée du camion.



Directives

Service de vidange des boues de fosses septiques

Vous êtes absents lors de la vidange? Assurez-vous que la fosse reste accessible, car aucune modification au calendrier de vidange n'est possible.

1



366

Numéro d'immeuble

Identifiez votre numéro d'immeuble et assurez-vous qu'il soit clairement visible depuis la rue.

2



Distances requises

Votre chemin doit être élargué d'au moins 4 m en largeur et en hauteur. La distance entre l'aire de stationnement et les couvercles de fosses doit être de 40 m. (130 pi.) maximum.

4



Dégagement des couvercles

Libérez les deux couvercles de votre fosse. Un espace de 15 cm (6 po) autour est nécessaire pour la vidange, permettant ainsi de les basculer sans difficulté et sans risque de casse.

5



Accessibilité des couvercles

Vérifiez que les couvercles de la fosse ne sont pas recouverts par des aménagements (patios, structures en bois, etc.) ou des éléments décoratifs (paillis, fleurs, etc.).

3



Vis et boulons

Dévissez les couvercles avant le passage de l'entrepreneur. Pour des raisons de sécurité, remettez en place un ou deux boulons à la main jusqu'à la vidange pour éviter tout soulèvement accidentel.

6



Emplacement

Indiquez clairement l'emplacement de votre fosse pour faciliter son repérage.

7



Fosse sous une structure

Pour une fosse située sous une structure, prévoyez une trappe pour que l'opérateur travaille en position debout.

8



Animaux

Attachez vos animaux domestiques et maintenez-les à une distance sécuritaire.

418 239-0513, 418 669-0513 | info@rmrlac.qc.ca | www.rmrlac.qc.ca |    @rmrlac

Actualités municipales

PAIEMENT DE TAXES

Le troisième versement de taxes était dû pour le **9 août**, vérifier que vous avez bien réglé vos taxes, des intérêts et pénalités vont s'accumuler sinon.

Le quatrième versement de taxes est prévu pour le **31 octobre**.

Merci!

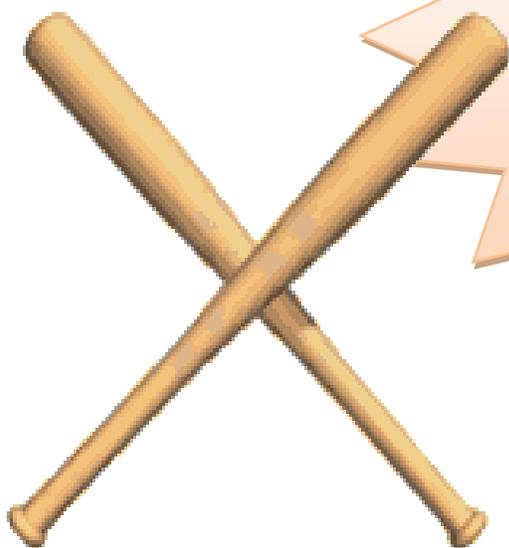
Loisirs et culture

NE PAS OUBLIER NOTRE TOURNOI DE BALLE



24 ET 25 AOÛT

Tournoi de balle





OFFRE D'EMPLOI / RECHERCHÉ(E)

SERVEUSE OU SERVEUR

Environ 10 heures par semaine

ENDROIT : RESTAURANT-DÉPANNEUR DU PARC

121 rue LEVESQUE, ST-LUDGER DE MILOT

418-373-2301

Le ou la candidat(e) doit:

- Assurez un service aux tables complet de l'accueil des clients jusqu'à la facture
- Conseiller les clients sur les divers plats et boissons du menu
- Avoir du plaisir en travaillant
- Travailler de pair avec le reste de l'équipe.
- Être disponible une fin de semaine sur deux

Avoir un minimum d'expérience en service aux tables dans un restaurant est un atout, mais nous pouvons te former

POUR PLUS D'INFORMATIONS N'HÉSITE PAS A NOUS CONTACTER

Email : depanneurduparc@grouper.com

Lynda : 418-373-2301 poste 1

Bureau : 418-373-2301 poste 4

Petites annonces

À vendre

Par les Gerbes d'or

Paddle gonflable
10.6 Onata

Sac, rame, pompe, ensemble de survie

Neuf, jamais utilisé

500\$

Information : Caroline Pelletier : 418-487-7346
Patrick Bouchard



**Bénévoles
recherchés pour
les
Appels d'amitié!**

Nous sommes à la recherche de bénévoles intéressés à jaser avec des personnes qui vivent de l'isolement.

CENTRE
D'ACTION
BÉNÉVOLE
MARIA-CHAPDELAINE

Contactez Martine ou Mélanie

☎ 418-276-1211 poste 22 ou 23
✉ martine@benevolemc.ca
melanie@benevolemc.ca
f Je **bénévole**

Informations pertinentes

**Horaire d'hiver
du Centre de Service de Milot
À partir du 9 septembre 2024**

**Lundi, mardi, mercredi : 13 à 15 h
Jeudi de 9 h à 11 h et 13 à 15 h**



**Pour prendre rendez-vous avec le médecin,
vous devez téléphoner au 418-276-3161 et demandez Sylvie**

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET

**Mardi: 9h à 11h (École)
18h à 19h30
Mercredi:
12h30 à 14h30**



tel:418-373-2266 poste 2507

GUIDE DES BONNES PRATIQUES POUR

LA CHASSE

CONTENEURS DE CHASSE

Du 1^{er} septembre au 31 octobre, la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, en collaboration avec certaines municipalités, met à votre disposition des conteneurs de chasse pour vous départir de vos carcasses de gibier et de sauvagine.

EMPLACEMENT

L'emplacement des conteneurs est disponible sur notre site Internet.

www.rmrlac.qc.ca


Si le conteneur est plein, avisez votre municipalité dès que possible.

QUE DOIS-JE FAIRE AVEC MES RÉSIDUS DE BALLES ET MUNITIONS?

Ne les déposez jamais dans l'un de vos bacs à la maison!
Vous pouvez les rapporter gratuitement à un service de police local.



RAMASSONS NOS DÉCHETS!

Prévoyez des sacs ou des contenants pour ramener les déchets, les matières recyclables et les matières organiques s'il n'y a pas de service de collecte.

CHASSEUR.EUSE ÉCOLO?

Pourquoi pas privilégier le vrac lors de vos emplettes? Vous aurez moins de déchets à ramener avec vous!




Régie des matières résiduelles
Lac-Saint-Jean

Informations pertinentes

Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot
739, rue Gaudreault
Saint-Ludger-de-Milot (Québec) G0W 2B0

Téléphone : 418 **373-2266**
Réception poste 2500

Directrice gén.	poste 2501	Bibliothèque	poste 2507
Loisirs	poste 2509	CDE	poste 2503
Urbanisme	poste 2510	Maison des jeunes	poste 2506
Travaux publics	poste 2502	Salle âge d'Or	poste 2504

Courriel : administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

Site Internet : www.ville.st-ludger-de-milot.qc.ca (en refonte)

Télécopieur : 418 373-2554

Les bureaux sont fermés tous les vendredis à partir de midi

urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

739 rue Gaudreault
Saint-Ludger-de-Milot
G0W 2B0

Laisser votre message à la réception

ou par courriel urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

Réservation camping : campin.ca

www.reservationcoolbox.ca/destinations/milot

Régie des matière résiduelles (RMR)

418 669-0513

MRC LAC-ST-JEAN-EST

Pour des informations concernant la M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est, **418-668-3023**

Dominic Fillion Les évaluateurs pour le service d'évaluation **418-662-3061**

CALENDRIER

Août 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	19 	20 Biblio 18 h -19 h 30	21 Biblio 12h30-14h30	22	23	24 
25 	26 	27 Biblio 18 h -19 h 30	28 Biblio 12h30-14h30	29	30	31

Septembre 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	2 Bureaux fermés 	3 Séance du conseil Biblio 18 h -19 h 30	4 Biblio 12h30-14h30	5	6	7
8	9 	10 Biblio 18 h -19 h 30	11 Biblio 12h30-14h30	12	13	14
15 Messe 9 h 30	16 	17 Biblio 18 h -19 h 30	18 Biblio 12h30-14h30	19	20	21

Prochaine parution du journal municipal : Octobre 2024

Ordure-Récupération-Matières organiques

Si vous avez un bris de votre bac, lors de la cueillette des ordures, matières organiques ou récupération avertir le plus rapidement Coderr au 418-668-1234.